

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

---

NOUVEAUX DROITS EN FAVEUR DES MALADES ET DES PERSONNES EN FIN DE VIE -  
(N° 2512)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS124

présenté par

Mme Le Dain, Mme Laclais, M. Premat, M. Valax, M. Le Roch et Mme Rabin

-----

### ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« par »

le mot

« avec ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.